



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

DISPOSITIF CONTRAT

D'ENGAGEMENT JEUNES

&

JEUNES EN RUPTURE

Table des matières

Introduction	3
I. Analyse de l'activité 2025	4
A. Le repérage.....	4
B. Les lieux de repérage.....	4
C. Les besoins identifiés.....	4
D. Les démarches effectuées durant la phase de remobilisation	5
E. Le co-accompagnement avec la Mission Locale	6
F. Les démarches liées à l'hébergement et au logement :.....	6
II. Projets collectifs.....	7
A. Escape Game « Le secret des Allobroges »	7
B. Randonnée au lac de Montriond	7
C. Camp à Turin	7
Conclusion	8

Introduction

L'association « Les Bartavelles » a répondu à l'appel à projet régional, volet « jeunes en rupture » du contrat d'engagement jeunes du 6 mai 2022. Une convention de financement a été signée entre l'association les Bartavelles et l'Etat, le 16 novembre 2022. Cette convention a été établie pour la période du 1^{er} novembre 2022 au 30 octobre 2024. Un avenant a été signé par la suite pour prolonger le financement du projet jusqu'au 31 décembre 2025.

En aout et en octobre 2023, des conventions ont été signées respectivement avec des résidences sociales d'Annemasse et de Bonneville, pour étayer le volet hébergement de l'accompagnement, par la mise à disposition d'une chambre meublée sur chacun des territoires.

Le dispositif Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ) des missions locales a pour objectif d'accompagner les jeunes au retour à l'emploi et à la formation. Il permet l'attribution d'une allocation en fonction des ressources et sous réserve du respect des 15/20 heures d'activités par semaine.

Le CEJ « jeunes en rupture » (CEJ JR) cible les publics éloignés de l'emploi, multipliant divers problématiques, qui freinent leur parcours d'insertion. L'association a choisi d'orienter le service sur le repérage et l'accompagnement du public en situation de grande précarité : à la rue depuis la sortie d'ASE, en fin de détention, en rupture familiale, avec addictions, prostitution, victime de violences intrafamiliales...

Il s'agit d'aller à la rencontre du public et de créer du lien avec les jeunes repérés. S'entame par la suite un travail de remobilisation et de co-accompagnement avec la mission locale, lors de la signature d'un CEJ volet « jeunes en rupture ». Les jeunes rencontrés nécessitent un accompagnement soutenu dans leurs démarches administratives, l'accès aux soins, le retour dans le droit commun...

En 2025, l'équipe s'est étoffée d'une cheffe de service à 0.5 ETP, par promotion interne de l'éducatrice spécialisée en poste depuis la création du service. Cette fonction a été créée pour répondre aux besoins de coordination. Depuis septembre, l'équipe éducative est à nouveau au complet, soit 2 ETP, après des aléas de recrutement qui n'ont pas empêché le maintien de l'activité, grâce à l'engagement des professionnels.

I. Analyse de l'activité 2025

A. Le repérage

Le service jeunes en rupture a repéré 20 jeunes en 2025, répartis comme tels :

- 10 hommes et 10 femmes, en majorité dans la tranche d'âge des 22-25 ans où l'on note 12 jeunes repérés. On compte 8 jeunes repérés dans la tranche des 19-21 ans. Sur les 20 jeunes repérés, 2 jeunes femmes étaient enceintes, dont une qui a accouché lors de son accompagnement avec le service jeunes en rupture.
- Parmi les jeunes repérés en 2025, 8 ont eu un parcours ASE, soit 40 % de l'effectif.
- Depuis la création du dispositif CEJ JR en novembre 2022, le service a repéré 101 jeunes. (2023 : 39, 2024 : 42). Moins de jeunes ont été rencontrés en 2025, afin de ne pas laisser de bénéficiaires sans accompagnement à la fin de la convention.

B. Les lieux de repérage

Dans le Genevois, 4 jeunes ont été repérés aux Abris Grand Froid d'Annemasse Agglo, 1 par l'intermédiaire d'un autre jeune accompagné par le service jeunes en rupture, 1 au Pôle médico-social d'Annemasse, 2 à la « Maison de l'Habitat » d'Annemasse Agglo, 1 à la mission locale d'Annemasse et 3 ont été orientés via les écoutants 115, soit un total de 12 jeunes.

Dans la Vallée de l'Arve, 1 jeune a été repéré à l'accueil de jour des Bartavelles, 1 à la mission locale de Bonneville, 3 au service jeunesse de Bonneville, 1 au chantier d'insertion Alvéoles, situé à Saint-Pierre en Faucigny et 2 ont été orientés par le service O2R, soit 8 jeunes.

Le repérage est plus important dans le Genevois, dû à un plus grand nombre de personnes transitant sur le territoire, via notamment, l'abri d'urgence hivernal d'Annemasse Agglo.

C. Les besoins identifiés

Le service jeunes en rupture est sollicité pour plusieurs besoins exprimés par les jeunes rencontrés :

- Demande de mise à l'abri urgente : **9**
- Personnes avec des solutions d'abri précaires ou squat ayant d'une demande d'hébergement d'urgence : **4**
- Demandes de logement : **4**
- Aides dans leurs démarches administratives : **6**
- Accompagnement dans leurs parcours de soins : **4**
- Retour vers un parcours d'insertion ou d'insertion : **7**

D. Les démarches effectuées durant la phase de remobilisation

Afin de lever les freins pour contractualiser un CEJ, le service jeunes a accompagné un certain nombre de jeunes dans :

Les démarches administratives

- Domiciliation : **6**
- 1^{ère} déclaration d'impôts : **2**
- Demande de carte d'identité : **1**
- Ouverture de droits à la sécurité sociale : **4**
- Gestion budgétaire : **1**
- 1^{ère} demande à la MDPH : **2**
- Droit au séjour : **3**

La mise à l'abri

- Visite de structure d'hébergement d'urgence : **4**

L'accompagnement aux soins

- Soins somatiques : **2**
- Soins psychiques : **2**
- Service addictologie : **3**
- Orientation vers l'équipe mobile santé précarité : **2**

Certains jeunes demandent à être accompagnés vers un parcours d'insertion sans s'inscrire à la mission locale :

- Recherche de formation : **5**
- Accompagnement réunion d'informations chantiers d'insertion : **4**
- Repérage lieu de formation/employeur : **2**
- Création de CV/lettre de motivation : **1**

E. Le co-accompagnement avec la Mission Locale

En 2025, le service jeune en rupture a accompagné 2 jeunes pour une première inscription à la mission locale. 3 jeunes ont bénéficié d'une rencontre pour avoir des informations sur le contrat d'engagement jeunes. 7 jeunes ont signé un contrat d'engagement jeunes « jeunes en rupture » (CEJ JR), ce qui est supérieur aux deux années précédentes. Les jeunes ayant signé un CEJ JR en 2025 sont des bénéficiaires suivis par le service depuis 2024. Il aura fallu une année pour que les bénéficiaires débloquent leurs situations administratives et acceptent, grâce au lien créé avec l'équipe, de signer un contrat afin de poursuivre l'accompagnement.

Grâce à un partenariat solide et durable et un accompagnement adapté et soutenu entre les missions locales de la vallée de l'Arve et du Genevois et l'association des Bartavelles, 14 jeunes ont signé un CEJ JR sur toute la durée du dispositif.

F. Les démarches liées à l'hébergement et au logement :

En lien avec la référente jeunes du SIAO, le service jeunes en rupture a effectué 14 demandes d'hébergement d'urgence et 4 demandes d'insertion sur la plateforme du SI SIAO.

Dans le cadre des saisies sur la plateforme du SI SIAO, le service jeunes est contacté en amont par la référente jeunes du SIAO, via les écoutants, afin de faire un diagnostic sur la situation de la personne ayant appelé le 115. Le diagnostic implique une demande d'hébergement d'urgence, une demande d'insertion ou les 2, en fonction de la demande de la personne et de sa situation.

A la suite de ces demandes, on comptabilise 2 intégrations en résidence sociale (place urgence) dans la vallée de l'Arve et 1 intégration en dispositif d'urgence hivernal. A la fermeture de l'Abri Grand Froid d'Annemasse Agglo, le 30 avril 2025, une jeune a intégré la résidence « le Meunier » dans la cadre de la convention de mise à disposition d'un studio entre l'association des Bartavelles et l'association AATES.

Pour faire face aux difficultés d'intégrer une structure d'hébergement par manque de place, le service a développé un partenariat avec la maison de l'habitat et la cohabitation intergénérationnelle de l'agglomération d'Annemasse. Cela a permis à 2 jeunes femmes, hébergées à l'abri grand froid, d'intégrer une colocation avec un couple de seniors.

L'équipe du service jeunes en rupture accompagne également les jeunes vers le logement de droit commun et le maintien dans le logement :

- Entretien de l'espace privé : 1
- Gestion budgétaire : 3
- Travail autour de la notion « d'habiter » : 3
- Accompagnement aux courses : 3

II. Projets collectifs

Certains jeunes sont accompagnés depuis la création du service jeunes en rupture, ce qui a permis de mettre en place différents projets d'accès à des activités culturelles ou de détente, pour des jeunes dits « en rupture ».

A. Escape Game « Le secret des Allobroges »

Ce projet, destiné à un groupe mixte de 4 jeunes accompagnés, avait pour objectif de proposer une alternative aux vacances, de rompre l'isolement, de travailler la socialisation et d'accroître l'ouverture à la culture.

B. Randonnée au lac de Montriond

Ce projet a été proposé à un groupe mixte de 3 jeunes, afin de renforcer la relation éducative, favoriser la remobilisation et la confiance en soi.

C. Camp à Turin

Ce séjour de 4 jours a été proposé à 2 jeunes femmes suivies depuis plus d'un an par le service, pour sortir du cadre habituel, afin de leur permettre de se reconstruire dans un environnement nouveau, de se (re) mettre en mouvement, et de retrouver confiance en elles, à travers un séjour structurant, interculturel et collectif.

Ces activités collectives ont permis aux bénéficiaires du service de sortir de l'isolement et de créer du lien avec d'autres personnes que des travailleurs sociaux. Ils ont pu échanger sur leurs parcours et leurs difficultés pour ne plus avoir « l'impression d'être seul ». Les jeunes ont été moteur dans l'élaboration et la mise en place des différents projets. La notion de se projeter est souvent inenvisageable pour certains, qui ne vivent que dans l'ici et maintenant. « Je ne vis même pas au jour le jour mais seconde après seconde ».

Ses différentes sorties ont été le moyen de se refaire une place dans un groupe, non sans difficultés pour certains/es. Il a fallu apprendre à « partager » l'attention des éducatrices, ce qui peut paraître insupportable pour les jeunes à la recherche d'une relation duelle et privilégiée avec « leur » référente.

Conclusion

Le dispositif CEJ JR a permis de mettre en lumière la spécificité de l'accompagnement d'un public jeune en rupture ; un accompagnement individualisé, soutenu et flexible, qui respecte une temporalité longue sans contractualisation.

Les professionnelles du service ont développé des compétences dans la démarche d'aller vers : adaptabilité, respect de la temporalité de la personne accompagnée, gestion de la relation duelle hors les murs. Il faut réaliser que ce type d'accompagnements nécessite d'accepter un cadre de travail inhabituel, sans filet, souvent seul-e, dans lequel le cadre institutionnel est porté par le salarié. Ce dernier a comme seul appui et recours, en cas de difficulté, son collègue et son N+1. Cela suppose que ces derniers soient également souples et disponibles pour proposer une dynamique d'équipe étayante et rassurante. Il faut effectivement permettre aux salariés de terrain de déposer leurs expériences, physiques et émotionnelles.

« Est-ce que je suis toujours dans le cadre si je traverse la rivière pour aller jusqu'au campement de tel jeune ? » ;

« Comment je gère les 18 messages laissés sur mon répondeur depuis ce matin par un seul jeune ? Est-ce que je dois y répondre ? ».

Gérer, « hors les murs de l'institution », des relations avec des jeunes dont la problématique principale est la question du lien, requiert une compétence professionnelle adaptée et un environnement institutionnel contenant. Les comportements, souvent de nature abandonnique, supposent de garder le cap de l'accompagnement et du lien, malgré toutes les tentatives de déstabilisation et mise à mal de ce lien.

Nous soulignons également qu'aller vers, c'est beaucoup de trajet sur les routes. En 2025, nous comptabilisons une moyenne plus de 500 km par mois par salarié, pour les différents accompagnements, rencontres, réunions partenaires, visites de structure...soit un total de 12 000 km à l'année pour l'équipe complète.

Le dispositif CEJ JR a développé une dynamique partenariale solide avec les différents services spécialisés public jeune ou autres dans les deux territoires définis par la convention, mais aussi dans le canton de Genève et les villes du département de l'Ain, frontalières à la Suisse.

L'évolution de ce dispositif, à compter de 2026, se fera au sein de notre service d'Offre de Repérage et de Remobilisation (O2R), existant depuis un an. Nous avons obtenu 10 mesures d'accompagnement pour le public jeunes.